

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis
Semaine du 29 avril 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

1,2 Md USD

Financement de l'International Islamic
Trade Finance Corporation (ITFC) au profit
des entreprises publiques tunisiennes

Tunisie

Exécution du budget de l'Etat en 2023 : le déficit budgétaire hors dons est contenu à 7,1% du PIB, contre une prévision à 7,7% (LFR)

[D'après le rapport sur l'exécution du budget](#) de la Tunisie, les ressources de l'État ont augmenté à 43 Mds TND en 2023, une croissance (+5,5%) nettement inférieure à celle enregistrée en 2022 (+22,2%) et à celle prévue dans la loi de finances rectificative (LFR) pour 2023 (+10,7%). Les recettes fiscales, qui représentent près de 90% des ressources de l'État, ont fortement ralenti à seulement +7,3% en 2023, après avoir progressé de 16,6% en 2022. Cela s'explique en partie par le ralentissement de la croissance économique (+0,4%) qui a limité la croissance des impôts indirects (+4,6% en 2023, contre 18,8% en 2022 et 10,7% prévu dans la LFR 2023), en particulier celle des droits de douane et de la TVA. Les impôts directs ont quant été plus résilients (+11,4% en 2023, contre 13,5% en 2022) et sont en ligne avec les prévisions de la LFR. Sur l'année 2023, les dépenses de l'État, à 54 Mds TND, ont progressé (+6,3%) mais à un rythme nettement inférieur à celui de 2022 (+16,5%). La croissance des dépenses a notamment été contenue par la faible progression des dépenses d'intervention (+1,9%) et de la masse salariale (+2,3%) qui ont cru à un rythme plus faible qu'attendu

(respectivement de 6,9% et 7,8% prévu dans la LFR 23). L'évolution limitée de la masse salariale s'explique notamment par l'accord sur la hausse des salaires conclu entre le gouvernement et l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) en octobre 2022 et la poursuite du gel des recrutements dans le secteur public. Les dépenses d'investissement ont quant à elles significativement augmenté (+21% en 2023) et dépassent nettement les prévisions de la LFR 23 (+1,4%), mais elles restent proportionnellement assez faibles, ne représentant que 10% du total des dépenses. La maîtrise des dépenses de fonctionnement a ainsi permis de contenir le déficit budgétaire hors dons à -7,1% du PIB (contre -7,7% en 2022 et prévu dans la LFR 23). En raison du faible niveau de dons (0,7 Md TND), qui représente seulement la moitié du montant prévu dans la LFR 23 (1,5 Md TND), la diminution du déficit budgétaire dons inclus se limite à 6,8% du PIB.

L'encours de la dette publique est quant à lui resté relativement stable (79,8% du PIB), mais la part de la dette en devises a nettement diminué, passant de 58% à 52,7% à fin décembre 2023, témoignant d'une substitution des ressources extérieures par des ressources internes en dinars. En effet, les emprunts extérieurs (5,6 Mds TND) sont nettement inférieurs à prévision initiale du gouvernement (14,9 Mds TND dans la LFI 23) et réajustée dans la loi de finances rectificative (10,5 Mds TND). Sans programme FMI, l'Etat n'a bénéficié que de 3,4 Mds TND d'appui budgétaire (contre 8,5 Mds TND prévus dans la LFR 23, après avoir mobilisé 5,6 Mds en 2022) provenant essentiellement d'Arabie Saoudite (1,3 Md TND) et de l'Afreximbank (1,5 Md TND). Pour compenser, l'Etat a sollicité le marché domestique pour se financer, avec notamment une augmentation des emprunts intérieurs à 13 Mds TND en 2023 (contre 10 Md en 2022), principalement tirée par la hausse des émissions de Bons du Trésor à Court Terme (+29,4%).

Les investissements productifs déclarés s'élèvent à 1,8 Md TND au premier trimestre 2024

D'après la [Tunisian Investment Authority](#) (TIA), les investissements déclarés au premier trimestre 2024 ont atteint 1 804 M TND et ont permis la création de 2 736 emplois. Si les montants des investissements sont en hausse de 15% par rapport au premier trimestre 2023, cette croissance est moins riche en emplois (-5,7%). Les investissements portant sur des créations nouvelles (par opposition aux extensions) représentent 85% des investissements déclarés et la même proportion des nouveaux emplois. Au niveau sectoriel, l'industrie a attiré 47% des investissements déclarés (pour 42% des emplois) au premier trimestre 2024 (principalement dans l'agroalimentaire et les industries mécaniques et électriques). En deuxième position dans la répartition, l'agriculture représente 20% des investissements déclarés et 15% des emplois associés. Le secteur des énergies renouvelables (15%), qui arrive en quatrième position derrière les services (20%), a su mobiliser 274 M TND d'investissements.

Les entreprises publiques bénéficieront d'un financement de 1,2 Md USD de l'International Islamic Trade Finance Corporation (ITFC – groupe Banque islamique de Développement)

La ministre de l'économie tunisienne Feryel Ouerghi et le directeur général de l'ITFC Hani Salem Sonbol ont signé le 28 avril à Riyad un [accord-cadre de financement](#) portant sur une enveloppe de 1,2 Md USD (3,8 Mds TND environ), en marge de l'assemblée annuelle de la Banque islamique pour le Développement (BID), dont l'ITFC fait partie. Cet accord-cadre de coopération s'étendra de 2024 à 2027 et vise à assurer le financement des importations de matières premières (produits pétroliers et industriels principalement) par les entreprises publiques tunisiennes. Ni les conditions associées à ce financement ni les modalités de sa mise en œuvre n'ont été rendues publiques. La ministre de l'économie a également signé un accord de financement de 60 M USD avec la BID destiné à soutenir les PME tunisiennes. Cette enveloppe inclut un don de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI).

Secteur privé: adoption de 42 des 54 avenants aux conventions collectives sectorielles relatives à l'augmentation salariale

Le ministre des Affaires sociales, Malek Ezzahi, a annoncé que 42 des 54 avenants aux conventions collectives sectorielles relatives à l'augmentation salariale dans le secteur privé ont été publiés au Journal officiel de la République Tunisienne (JORT). Il a par ailleurs souligné que les augmentations de 6,75% des salaires de base et des primes mensuelles à caractère permanent et général avaient pris effet le 1^{er} janvier 2024. Le ministre a également précisé que son ministère avait travaillé sur un ensemble de réformes du secteur privé ces derniers mois, notamment la hausse de l'âge de départ à la retraite de 62 ans à 65 ans prévue pour 2024, ainsi que l'adoption d'une amnistie sociale annulant les pénalités de retard imposées aux entreprises privées sur les créances qu'elles ont envers les caisses sociales ou encore l'augmentation du plafond annuel des montants des services de santé externes pris en charge par la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM).

Un groupe d'experts de l'OMS en visite en Tunisie du 22 au 26 avril afin d'évaluer les opportunités de mise en place d'une production locale durable de vaccins

Un groupe d'experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est rendu en Tunisie du 22 au 26 avril afin d'étudier les opportunités de fabrication de vaccins en Tunisie. Au cours de cette mission, l'OMS avait pour objectif (i) d'évaluer les opportunités de production de vaccins (ii) d'analyser les installations de fabrication de l'institut Pasteur de Tunis (IPT) et leur conformité avec les normes de l'OMS, mais également de (iii) renforcer les capacités du personnel technique de l'IPT et ce, dans

l'objectif de renforcement de la production locale dans les pays en développement. Dirigé par Samia Mnif, professeur hospitalo-universitaire en médecine, depuis le 18 avril 2024, l'IPT est un établissement de santé publique relevant du ministère de la Santé chargé notamment de fabriquer des vaccins et des sérums pour les besoins du pays. L'industrie pharmaceutique compte parmi les grands secteurs industriels de la Tunisie, et constitue une plate-forme d'exportation de produits pharmaceutiques vers les marchés africains et européens.

Situation hydrique en Tunisie

Selon le [dernier rapport de l'Observatoire National de l'Agriculture \(ONAGRI\)](#), le taux de remplissage des lacs de barrages atteint 35% au 2 mai 2024, en hausse de 18% par rapport à la même période en 2023 (809 M m3 en 2024 contre 688 M m3 en 2023). Si les réserves en eau ont augmenté grâce aux dernières précipitations, ce taux reste relativement faible alors que la saison estivale approche. Pour lutter contre la sécheresse, la stratégie nationale de l'eau mise sur l'accroissement de la capacité de mobilisation des eaux de surface du Nord (nouveaux barrages) et de leur transfert vers les autres régions du pays mais également un recours plus important au dessalement d'eau de mer. Aussi, le secrétaire d'État chargé des Ressources hydrauliques, Ridha Gabouj, a annoncé l'entrée en exploitation de trois stations de dessalement d'eau de mer : à Zarat- Gabès (50 000 m3/j) dans les prochains jours, suivie par Sfax (100 000m3/jour) en juin 2024 et Sousse fin 2024 (dont la construction est avancée à 70%).

Libye

La Banque Centrale de Libye (BCL) envisage l'impression de coupures supplémentaires de 10 LYD pour atténuer les effets du retrait en circulation des billets de 50 LYD

[Selon le journal Bawabat Al-Wasat](#), la Banque Centrale de Libye (BCL) aurait entamé des discussions avec l'imprimeur et fabricant de papier britannique De La Rue en vue d'imprimer de nouvelles coupures de 10 LYD, pour un montant total de 5 Mds LYD. Cette démarche vise à atténuer la crise de liquidité affectant le secteur bancaire, conséquence du retrait progressif des billets de 50 LYD entamé le 21 avril pour une période de trois mois. Pour rappel, cette mesure a été adoptée dans le but de lutter contre la circulation des billets contrefaits et de réduire leur impact sur l'économie. Selon les données, le stock de billets de 50 LYD s'élèverait à 11 Mds LYD, dont 2 Mds seraient des contrefaçons.

Signature d'un protocole d'accord entre la Libye et la Banque Islamique de Développement (BID)

A l'occasion de l'assemblée annuelle du Groupe de la BID, le gouverneur de la BCL a conclu un protocole d'accord avec la BID pour la création du Fonds National pour l'Autonomisation Économique. Ce fonds est destiné à soutenir et à financer les TPE et PME libyennes.

Début des consultations au titre de l'article IV en Libye

La BCL et le Fonds Monétaire International (FMI) ont entamé mercredi des consultations au titre de l'article IV des Statuts du FMI. Ces consultations, prévues pour durer dix jours, visent à évaluer la situation économique et financière de la Libye et à formuler des recommandations de politique économique pour assurer la stabilité économique et financière du pays. [Selon le communiqué de la BCL](#), plusieurs acteurs économiques libyens sont attendus pour participer à ces consultations, notamment le ministère des Finances, le ministère de l'Économie et du Commerce, le ministère de la Planification, le ministère du Travail, la Cour des Comptes libyenne (Lybian Audit Bureau), ainsi que la NOC (National Oil Corporation). La tenue de ces consultations découle en partie du succès de la mission au titre de l'article IV conduite en 2023, qui avait marqué le retour du FMI en Libye après une suspension de dix ans.

Coopération franco-libyenne dans le domaine des transports : rencontre entre la Libyan Railroads et l'Ambassade de France

Une réunion le 25 avril entre le Président de la Libyan Railroads, Saeed Al-Kilani, et le conseiller économique de l'ambassade de France à Tripoli, a permis d'évoquer des perspectives de coopération bilatérale dans le domaine des infrastructures de chemins de fer et de trains urbains. La Libye souhaite entamer des discussions avec les entreprises françaises qui sont prêtes à fournir des services de conseil et d'ingénierie technique, ainsi que des unités mobiles, des services d'exploitation et de la maintenance.

Rencontre entre l'ambassadeur de France, Mostafa Mihraje et le président du Conseil présidentiel (CP), Mohamed Al-Menfi



L'ambassadeur Mostafa Mihraje et le président du Conseil présidentiel (CP), Mohamed Al-Menfi se sont rencontrés le 28 avril afin de discuter des mesures prises par le président du Conseil en vue d'une résolution politique globale en Libye, comprenant des élections présidentielle et parlementaires ouvertes à tous les Libyens. Ces discussions interviennent quelques

semaines après la démission de Abdoulaye Bathily qui avait été nommé à la tête de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) en septembre 2022.

Coopération européenne : l'Allemagne et l'Italie organisent des forums économiques en Libye

Fin avril, deux forums de coopération européenne ont été organisés en Libye en partenariat avec l'Allemagne et l'Italie. Le troisième forum économique et commercial Libye-Allemagne a eu lieu les 29 et 30 avril à Tripoli. A cette occasion, un bilan a été présenté sur la coopération entre les deux pays. A ce titre, les deux parties ont noté la nécessité d'inclure d'avantage les PME dans les projets de coopération, de renforcer l'axe énergétique, notamment dans les énergies renouvelables, de permettre la délivrance de visas à partir de Tripoli plutôt que de Tunis, et de contribuer à la levée de l'interdiction de vol de l'UE. Par ailleurs, la « Journée du design italien 2024 » s'est tenue le 30 avril lors de la Libya Build Exhibition, au parc des expositions internationales de Tripoli sur le thème de la « Réhabilitation urbaine ».

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

[Assia Farah Benbahria, Leopold Lucquet, Clara Bulteau](#)

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : tunis@dgtresor.gouv.fr

Principaux indicateurs – dernières données disponibles

Indicateurs	Tunisie	Libye
Population	12 500 000 (2022)	6 850 000 (2022)
Croissance du PIB	+0,4% (2023) -0,2% (g.a.) (T4 2023)	10,2% FMI -1,7% BM (2023)
PIB par habitant	4 108 USD (2023)	7 327 USD (2022)
Taux de chômage	16,4% (T4 2023)	18,5% (2023)
Taux d'inflation annuel	7,5% (03/24) 9,3 % (2023)	3,4% (2023)
Taux d'intérêt directeur	8%	-
Balance commerciale	-17,1 Md TND / -10,7% PIB (2023)	14,7 Md USD / 35,5% PIB (2023)
Compte courant	-4,1 Md TND / -2,6% PIB (2023)	7,06 Md USD / 15,7% PIB (2023)
Réserves en devises	7,5 Md USD (3,5 mois d'importation)	85,5 Md USD (67,1 mois d'importations)
Taux de change	3,37 TND/EUR (28/03) 3,12 TND/USD (28/03)	4,8 LYD/USD 5,25 LYD/EUR
Dette publique	80,2% PIB (2023)	54,5% (2023)
Flux d'IDE entrants	2 385 M TND (2023)	-
Production de pétrole brut	31 100 b/j (2023)	1,2 M b/j (2023)

Tunisie : prévisions économiques pour 2024

	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde courant	Solde public en % du PIB	Dette du Trésor en % du PIB
FMI (04/24)	1,90%	7,40%	-3,50%	-	78,6%
BANQUE MONDIALE (04/24)	2.40%	8,0%	-2.40%	-5.60%	-
MINISTERE DES FINANCES (LF 2024)	2,10%	-	-	6,60%	78,80%
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE (03/24)	-	7,00%	-	-	-

Libye : prévisions économiques pour 2024

	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde courant	Solde public en % du PIB	Dette du Trésor en % du PIB
FMI (04/24)	7,8%	2,9%	20,4%		
BANQUE MONDIALE (04/24)	4,8%	2,5%	26,3%	-0,1%	58,1%